

Contrat de plantation et d'entretien des tombes dans les cimetières d'Épalinges

Demandeur

Nom et Prénom : Tél :

Rue : Localité :

Défunt

Pour tombe N° : Secteur :

Nom et prénom :

Contrat annuel pour une plantation imposée : une au printemps, une en été et une en automne, incluant désherbage, arrosage et épandage d'engrais naturels. Aucun traitement phytosanitaire n'est prévu, sauf en cas de risque vital pour les plantes ; le cas échéant, seuls des produits naturels seront utilisés.

Ce contrat est renouvelable tacitement d'année en année, sous réserve :

- de modifications tarifaires décidées par la municipalité ;
- de résiliation écrite du présent contrat, **au plus tard** à la fin du mois de novembre pour l'année suivante.

Nous vous remercions d'indiquer ci-dessous, la prestation souhaitée, qui inclut déjà l'achat des plantes :

- Tombe cinéraire ; Tombe d'enfant ou à la ligne réduite ; concession cinéraire simple **CHF 160.-** ;
- Tombe à la ligne ; Concession d'inhumation simple ; concession cinéraire double **CHF 260.-** ;
- Concession d'inhumation double **CHF 390.-**.

Lu et approuvé, le Signature :